

2 septembre 2003

03.348

Question Martial Debély

Covoiturage à l'Etat de Neuchâtel?

Depuis quelque temps la société de covoiturage "Mobility" offre des possibilités aux entreprises et aux collectivités publiques.

Que pense le Conseil d'Etat d'une telle offre, ne serait-elle pas adaptée et plus économique pour les véhicules de l'Etat ou de certains de ses services?